



Achat par distance résultant à un énorme vol

Par **kenkobz**, le **22/10/2019** à **00:42**

Bonjour à tous,rnrnrnJe ne suis pas sûr de m'adresser au bon forum, mais je suis perdu après ce qu'il vient de m'arriver.. Je ne sais pas comment réagir.rnVoilà ma situation, je vais faire au mieux pour être concis :rnrnrnJe suis un étudiant français en première année de Master en Suisse. rnJ'habitais la France il y a encore quelques mois. rnRécemment, j'ai voulu me permettre un gros achat à l'occasion de mon anniversaire : des platines DJ. Pour ce faire, j'ai consulté pas mal de sites, notamment des sites de revente de matériel DJ en occasion.rnUn type habitant la France vendait les platines que je voulais, pour un prix raisonnable. 1700EUR. Croyez moi qu'étant étudiant je n'ai pas ce genre de budget habituellement, mais il se trouve que j'ai fais un prêt étudiant pour faire mes études en Suisse, et de toute manière je me disais que si j'avais besoin d'argent je pouvais les revendre pour quasiment le même prix. rnBref, on a commencé à discuter via la plateforme, puis ensuite on est passés sur Whatsapp. Il m'a envoyé des photos des platines, des vidéos de lui en train de les utiliser, tout nickel. Un gars bien, qui paraissait droit et enthousiaste par messages. Quand on a commencé à parler de comment on procéderait pour la transaction, il m'a proposé de lui faire un virement, puis qu'il m'enverrait le colis dès le moment où je lui envoie une confirmation du virement par photo. rnEvidemment, je lui ai demandé une quelconque garantie, le type m'a envoyé des photos de son passeport et permis de conduire %100 authentiques (à part s'il a réussi à en falsifier mais ca m'étonnerait), puis un selfie de lui même en corrélation avec les photos sur ces documents. En plus de tout ça, on avait une amie en commun sur Facebook. Ca me paraissait suffisant comme garanties; j'ai donc pris la décision de faire la transaction, en me disant que personne n'oserait arnaquer sur ces bases. rnBref, la suite de l'histoire vous l'imaginez bien, je lui fais le virement, il reçoit l'argent, me fais poireauter quelques jours avant de m'annoncer qu'il a expédié le colis via UPS, mais qu'il n'avait pas de numéro de suivi car il avait donné mon numéro de téléphone à la place. Le colis aurait dû arriver vendredi dernier, ce qui n'a forcément pas été le cas. Il m'a inventé mille et une excuses pour chaque soucis. rnAujourd'hui, j'ai demandé à notre amie en commun à quel point elle connaissait ce type (elle

le connaissait de soirées), je lui explique la situation, et stupéfaite, elle me l'a confirmé : ce type a déjà arnaqué pas mal de gens. Apparemment, il a pas mal de problèmes judiciaires. Oui, effectivement, je suis débile, j'aurais peut être dû me renseigner auprès d'elle avant de faire le virement. rnJe retourne vers le type, qui bizarrement, me répondait encore aux messages. Mon hypothèse : il voulait m'arnaquer sans se faire passer pour un arnaqueur (en rejetant la faute sur des agents extérieurs, "colis perdu" par exemple). Parmi ses excuses, je trouve une faille, chose à laquelle il n'a pas su répondre, et après laquelle il m'a bloqué de Whatsapp.rnJ'ai des preuves que c'est bien un arnaqueur, j'ai toute la conversation, des photos de son passeport ainsi que de son permis.rnrnJe me retrouve donc devant plusieurs options : aller porter plainte au commissariat, mais j'ai comme l'impression que ça n'aboutirait pas forcément.rnSinon, étant donné que j'ai son adresse, aller le voir directement. rnL'ennui est que j'habite maintenant la Suisse, et que donc je ne reviendrais pas tout de suite. Ma copine qui habite la France m'a proposé d'aller porter plainte à ma place, en prenant préalablement les soins de bien récupérer mon autorisation signée.rnLe type en question habite Chatenay Malabry apparemment, à environ deux heures de transports de mon adresse en France.rnrnQuels conseils pouvez-vous me donner concernant les démarches que je pourrais prendre pour mettre toutes les chances de mon côté?rnrnMerci d'avance pour vos précieux avis

Par **morobar**, le **22/10/2019** à **08:36**

Bonjour,rnrnVous n'avez qu'un seul recours juridique, le dépôt de plainte avec constitution de partie civile.rnrnLe reste n'est pas juridique, violences, menaces...rnrnMais en tout état de cause vous pouvez dire "adieu" à vos fonds, ces escrocs sont toujours insolubles.